

CONTRE LA NOTATION DE 0 à 20

Les membres du Groupe Vaclusien de l'Ecole Moderne (secteur de Bollène) adressent au Ministère de l'Education Nationale des lettres et des pétitions de protestation contre la circulaire du 9 juillet 1971 : Appréciation des résultats scolaires, par le canal syndical en tant que syndiqués, par la voie hiérarchique en tant qu'enseignants, et directement en tant que membres de l'ICEM. D'autre part ils essaient d'expliquer notre position (voir article dans L'Educateur n° 1) aux parents et de les faire réagir.

Voilà une bonne initiative, venant de la base, à imiter.

F. DELEAM

Monsieur le Ministre,

Nous avons l'honneur de vous informer de la déception que nous avons ressentie à la lecture de votre circulaire sur les appréciations du travail scolaire demandant de revenir à la notation de 0 à 20. Depuis des années nous affirmons que vouloir noter objectivement le travail de nos élèves est une prétention que nous refusons.

Que devons-nous noter ? Les acquisitions intellectuelles ? Le savoir encyclopédique ? Mais nous essayons de développer aussi chez nos élèves une plus grande imagination, l'esprit d'observation et la curiosité, le raisonnement, le courage des initiatives, l'esprit coopératif. Pouvons-nous noter ces facultés de 0 à 20 ? Non. Elles en seront donc, consciemment ou pas, dévalorisées aux yeux des parents ou des examinateurs.

Nous avons été heureux en 1969 d'entendre dire par notre ministre : « La notation chiffrée de 0 à 20 peut être abandonnée sans regret. Une échelle, libérée d'une minutie excessive sera moins prétentieuse. » Nous pouvions dire à ce moment-là aux parents que notre ministre soutenait nos efforts de modernisation de notre enseignement. Comment allons-nous leur expliquer ce revirement ?

Nous estimons que cette circulaire est un désaveu de tous les enseignants qui ont essayé de rénover leurs méthodes de travail, des parents qui les ont soutenus et des mouvements pédagogiques qui ont soutenu tous leurs efforts de modernisation.

Nous regrettons vivement qu'elle nous soit imposée sans que nous ayons pu en prendre connaissance, en discuter l'application.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, nos respectueuses salutations.